



REORGANISATION D'UNE DSI

Comment fusionner, au sein d'un même Groupe, deux DSI indépendantes voire concurrentes en une seule ?

La problématique

La DSI de notre Client a créé au cours de son histoire 2 DSI qui reposent sur des modes de fonctionnement très différents, ne sont pas soumises aux mêmes contraintes et sont devenues indépendantes voire concurrentes.

Le Client souhaite organiser une seule DSI qui aura les moyens de répondre aux enjeux que se fixe le Groupe.

L'intervention Advese

Une démarche structurée en 3 temps et menée par des managers expérimentés :

1. La rédaction d'un rapport d'évaluation sur l'organisation, l'activité et l'efficacité des deux DSI basé sur :

- Une analyse des documents et processus IT (organigrammes, budgets, schéma directeur informatique, procédures,...).
- Des entretiens avec des collaborateurs DSI et des clients de la DSI pour connaître leur perception des services rendus.

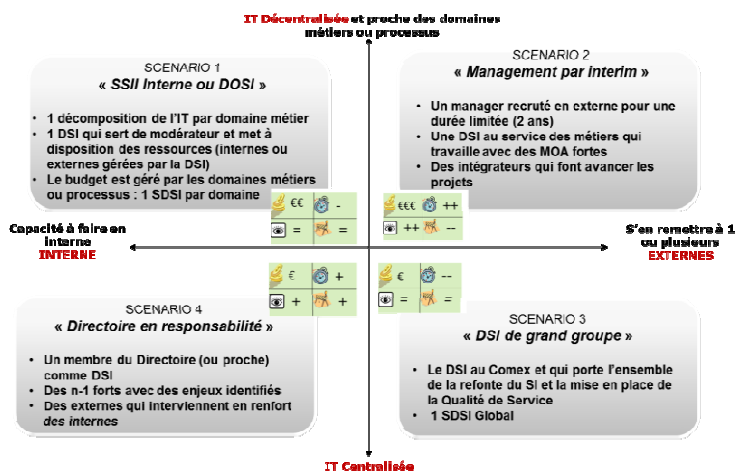
2. La proposition de 4 scénarios d'évolution pour l'organisation et la mise en place d'une DSI unique

- Chaque scénario est illustré afin de faciliter la prise de décision (apports, contraintes, risques et modalités de mise en œuvre).
- Une réunion de brainstorming avec la direction du groupe est organisée afin de parcourir chaque scénario avant de sélectionner le plus adapté aux enjeux de l'entreprise cliente et aux ressources internes.



3. La rédaction du plan de mise en œuvre de la nouvelle organisation

- Description des grands principes de fonctionnement.
- Missions assignée à chaque entité de l'organisation.
- Description des principaux rôles et responsabilités.
- Plan de mise en œuvre : les actions à mener.



Exemple de scénarios d'organisation

Les résultats obtenus

Les apports identifiés par nos clients sur ce type de démarche :

1. La capacité à s'extraire de débats internes purement techniques pour **prendre du recul** et parvenir à une décision argumentée.
2. **Le retour d'expérience** sur des organisations IT d'entreprises comparables.
3. **Le caractère concret et directement opérationnel** pour le contexte du client des propositions d'organisation formulées.
4. **L'accompagnement à la prise de décisions structurantes.**